

Ajournement

On a pu voir tout cela d'une manière morcelée dans les diverses tendances politiques. Ni le premier ministre ni le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources n'ont encore fait une déclaration cohérente, complète et pertinente sur la politique du gouvernement dans le domaine capital de l'exploitation des ressources pétrolières au Canada. Au nom de mes collègues et en mon nom propre, j'exige que, ainsi qu'on l'a dit dans une question posée au début de la séance, le ministre prépare une déclaration lorsqu'il étudiera la situation de la Syncrude afin que nous en ayons les détails. Je pense que le peuple canadien a le droit de connaître les détails sur les capitaux et sur le financement de cette usine d'extraction de la Syncrude ainsi que sur les installations auxiliaires.

Qu'en est-il au juste? Je ne sais pas, mais j'ai des raisons d'avoir de très gros soupçons. Je pense qu'il est important pour les journalistes et pour les députés de savoir ceci: j'espère avoir tort, mais d'après ce que j'ai lu à ce sujet, je crois comprendre qu'il y aura un investissement total d'environ un milliard de dollars; que 750 ou 770 millions de dollars devront être empruntés à un certain taux d'intérêt; qu'il y aura environ 250 millions de dollars en mise de fonds réelle dans cette entreprise et le gouvernement de l'Alberta a apparemment l'intention de prendre une part de 200 millions de cette mise de fonds, ce qui représente 20 p. 100 de la somme totale d'un milliard de dollars.

Si c'est le cas, les trois grosses compagnies pétrolières étrangères auront 80 p. 100 de la propriété de tout le complexe avec un investissement réel de 50 millions de dollars en plus des 50 millions de dollars qu'elles ont déjà dépensés. Pour un total d'une centaine de millions de dollars, elles auront donc une part de 80 p. 100 des biens qui représentent un milliard de dollars; c'est une bonne affaire pour les sociétés pétrolières étrangères et une mauvaise pour les habitants de l'Alberta et pour le peuple canadien. C'est manifestement une autre raflé.

Il faut que nous sachions si les faits sont tels que je viens de les exposer ou s'ils sont autres, ce que j'espère; je ne serai pas froissé le moins du monde si on me prouve que j'ai tort. Mais l'expérience me porte fortement à croire que je n'aurai probablement pas tort, sous ce rapport du moins. Nous avons le droit de savoir si le pétrole provenant des sables bitumineux sera exempté des mesures de contrôle à l'exportation et des contrôles sur les prix intérieurs, comme l'exigent actuellement ces trois importantes sociétés d'appartenance étrangère et le gouvernement conservateur de l'Alberta. Ils demandent qu'on les exempte des contrôles à l'exportation et du régime du double prix. Nous voulons connaître la politique du gouvernement sous ce rapport. Si cette exemption était accordée, ce serait une concession tout à fait injustifiée que l'on ferait à ces importantes sociétés aux dépens des Canadiens. Il est une heure, je crois.

M. l'Orateur suppléant (M. Laniel): A l'ordre, je vous prie. Comme il est 1 heure, je quitte maintenant le fauteuil jusqu'à 2 heures.

(La séance est suspendue à 1 heure.)

REPRISE DE LA SÉANCE

La séance reprend à 2 heures.

M. Lewis: Monsieur l'Orateur, prendre la parole à 2 heures de l'après-midi un vendredi, c'est pour ainsi dire parler tout seul. Mais on est sûr au moins de l'attention de son auditoire. L'un de mes collègues m'a proposé de

demander tout simplement la mise aux voix de la motion, car il se peut qu'il y ait majorité à ce moment-ci à la Chambre. Au moment de la suspension de la séance à une heure, monsieur l'Orateur, je traitais d'une entente au sujet de la Syncrude Oil en Alberta. J'avais déjà examiné deux aspects de la question et je voudrais maintenant en signaler brièvement deux ou trois autres.

Comme je l'ai dit, nous nous inquiétons de l'étendue de la propriété étrangère à ce sujet et nous espérons qu'à notre retour, dans trois semaines, le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources et le ministre de l'Industrie et du Commerce auront eu l'occasion d'examiner l'entente plus minutieusement qu'ils ne l'ont fait ou que d'autres ne l'ont fait jusqu'ici. La plupart des dispositions de l'entente sont encore entre les mains ou dans la poche du premier ministre de l'Alberta et des directeurs des compagnies étrangères privées, intéressées en la matière. Nous espérons toutefois que, le 15 octobre, le gouvernement fédéral aura eu la chance de les examiner par le menu et pourra dire à la Chambre et au pays jusqu'à quel point cette entente met entre les mains de grandes compagnies étrangères une aussi précieuse richesse naturelle du pays, dont l'importance ira croissant au fur et à mesure de l'épuisement des réserves classiques de pétrole. Ces compagnies sont des sociétés internationales.

On ne le dit pas assez souvent au Canada—même si je l'ai souvent répété, de même que mon collègue le député de Nanaïmo-Cowichan-Les Îles (M. Douglas). Ce ne sont pas seulement des compagnies américaines ou britanniques, qui exploitent les ressources pétrolières du Canada; elles possèdent et exploitent les gisements pétroliers de l'Amérique du Sud et du Moyen-Orient. Elles possèdent et exploitent la plupart des ressources énergétiques du monde occidental. Depuis des décennies—et je n'hésite pas à utiliser un terme brutal—elles constituent un cartel international inéluctable. Avec elles on est toujours pris dans un étau, ce dont nos concitoyens semblent ne pas suffisamment se rendre compte.

Le public parle du prix du gallon de pétrole à la production et le plus souvent du prix imposé par la compagnie elle-même, étant donné que le pétrole va de ses puits à sa propre raffinerie et, dans bien des cas, l'essence va à ses propres distributeurs qu'elle contrôle comme s'il s'agissait d'esclaves. C'est de ce contrôle des ressources énergétiques du monde occidental dont jouissent actuellement ces grosses entreprises multinationales. Elles constituent un grave danger pour le monde. De plus en plus les pays occidentaux et autres se rendent compte de ce danger, et de plus en plus les délégués aux Nations Unies et ailleurs exigent qu'on prenne des mesures internationales pour limiter l'immense puissance de ces entreprises mondiales.

Ces sociétés multinationales ont toujours été une des causes principales du renversement de gouvernements, de coups d'État antidémocratiques d'une sorte ou d'une autre. Leur argent a servi à renverser des régimes, surtout des régimes démocratiques, chaque fois que ces régimes risquaient de compromettre leur puissance internationale et leurs bénéfices. Et, comme le disait le député, ce contrôle économique mondial exerce également des pressions inouïes sur le marché monétaire international. Parmi les pires nains de Zurich, on trouve ces entreprises mondiales qui se servent du marché monétaire international pour réaliser des bénéfices supplémentaires en achetant et en vendant à terme et en spéculant non pas par l'achat de dollars réels mais par la façon dont elles négocient leurs produits à travers le monde. C'est cette puissance concen-